

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1974)  
  
**Rubrik:** Finances

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VI. FINANCES

### RECHERCHE DE FONDS

L'année 1973 avait mis intensément à contribution les organes d'intervention du CICR, les événements qui s'étaient notamment développés dans le sous-continent asiatique, au Moyen-Orient et au Chili avaient conduit le CICR à maintenir, renforcer ou mettre en place d'importantes délégations, dont les tâches allaient se poursuivre pour une période indéterminée. Pour être en mesure d'intervenir efficacement en faveur des victimes, préparer des actions de secours, former des délégués, le CICR doit disposer d'un support matériel régulier. Les tâches qui lui sont dévolues par les Conventions de Genève sont délicates et le CICR entend les remplir en toutes circonstances à la satisfaction de l'ensemble des Etats signataires de ces Conventions dont il est par définition le mandataire.

Afin d'atteindre le but qu'il s'est fixé, le CICR s'est trouvé dans l'obligation de renforcer le volume de son budget ordinaire et, pour y parvenir, de demander aux Gouvernements parties aux Conventions de Genève, un réajustement de leur contribution annuelle. Cette mesure était d'autant plus nécessaire que de nombreux Gouvernements s'acquittaient de leur contribution en dollars et qu'en raison du mouvement des changes, cette monnaie avait par rapport au franc suisse perdu près de la moitié de sa valeur. Le CICR voyait donc ses revenus diminuer en même temps qu'augmentait le coût de ses opérations. Une approche méthodique auprès de nombreux Gouvernements a permis, en 1974, d'équilibrer partiellement le budget.

D'ailleurs, comme on peut le lire dans les chapitres de ce rapport consacrés aux opérations, les activités du CICR comme les responsabilités qui lui incombent allaient en augmentant. Cette recherche doit donc se poursuivre puisque pour maintenir son caractère d'institution neutre et impartiale, le CICR doit pouvoir compter sur le soutien régulier de tous les Gouvernements, de même que sur celui des Sociétés nationales. Il est encouragé à le faire par les engagements que les représentants des Etats signataires des Conventions ont pris dans les Conférences internatio-

nales et notamment à Téhéran, en novembre 1973, par la Résolution II (1) qui stipule notamment:

*La XXII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge,*

*(...)*

*rappelant la tâche très importante qu'accomplit le CICR et qui, en raison des circonstances internationales, n'a cessé de croître,*

*demande à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge de soutenir l'activité permanente du CICR par une contribution régulière,*

*adresse un pressant appel à tous les Gouvernements signataires des Conventions de Genève pour qu'ils soutiennent de manière plus systématique et substantielle le financement régulier du CICR.*

## COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT

La présentation du bilan et du compte annuel de résultat n'a pas subi de modification par rapport à celle adoptée dans le Rapport d'activité 1973.

## RAPPORT DE VÉRIFICATION

Il est établi par la Société fiduciaire romande OFOR, membre de la Chambre suisse des Sociétés fiduciaires et experts comptables, qui a vérifié les comptes. Ce rapport est reproduit intégralement à la fin de ce volume.

## Bilans au 31 décembre 1974

	(Présentation résumée)	
	1974	1973
<b>ACTIF</b>		
DISPONIBILITÉS . . . . .	1 904	2 706
<b>ACTIFS RÉALISABLES À COURT TERME</b>		
— Titres (valeur boursière) . . . . .	3 364	3 357
— Placements . . . . .	9 448	6 482
— Débiteurs . . . . .	2 055	2 561
— Actifs transitoires . . . . .	591	166
	15 458	12 566
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		
— Immeubles . . . . .	405	248
— Matériel de premiers secours . . . . .	71	86
— Mobilier et autre matériel . . . . .	274	349
	750	683
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS . . . . .	1 222	1 120
TOTAL DU BILAN . . . . .	19 334	17 075
<b>FONDS FIDUCIAIRES</b>		
— Débiteurs . . . . .	19	12
— Avoirs en banque . . . . .	1 066	1 060
	1 085	1 072



**comparés**  
**et 31 décembre 1973**

en milliers de francs suisses)		1974	1973
<b>PASSIF</b>			
<b>DETTES À COURT TERME</b>			
— Créanciers . . . . .		2 466	1 658
— Passifs transitoires . . . . .		371	384
		2 837	2 042
<b>PROVISIONS DIVERSES . . . . .</b>		2 177	1 510
<b>FONDS POUR ACTIONS EN COURS</b>			
— Disponibles . . . . .		812	813
— Réservés . . . . .		7 425	6 631
		8 237	7 444
<b>FONDS PROPRES</b>			
— Réserve générale . . . . .		1 080	664
— Réserve spéciale . . . . .		—	411
— Excédent de revenus . . . . .		3	4
		1 083	1 079
— Réserve pour conflit généralisé . . . . .		5 000	5 000
		6 083	6 079
<b>TOTAL DU BILAN . . . . .</b>		19 334	17 075
<b>FONDS FIDUCIAIRES</b>			
— Ayants droit . . . . .		1 085	1 072
		1 085	1 072

# Compte annuel de résultat par

(en francs suisses)

DÉPENSES	Structure permanente	Structure temporaire	Total	Structure occasionnelle
<b>Activités exercées par:</b>				
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF <sup>1</sup> . . . . .	1 272 774		1 272 774	
<b>DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT</b>				
Groupe de direction . . . . .	250 272		250 272	
Division juridique . . . . .	396 062	214 880	610 942	371 900
Division diffusion et documentation	820 697		820 697	
Revue internationale . . . . .	338 373		338 373	
	1 805 404	214 880	2 020 284	371 900
<b>DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS</b>				
Groupe de direction . . . . .	293 216		293 216	
Division des secours . . . . .	813 873		813 873	
Zone Europe, Amérique du Nord .	204 291	2 233	206 524	4 015 523
Zone Afrique . . . . .	488 113	483 176	971 289	
Zone Asie-Océanie . . . . .	665 104	930 058	1 595 162	3 206 121
Zone Moyen-Orient . . . . .	654 919	2 809 775	3 464 694	585 956
Zone Amérique latine . . . . .	425 053	37 109	462 162	2 483 756
	3 544 569	4 262 351	7 806 920	10 291 356
<b>AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES ET S.I.R.</b> . . . . .	1 289 896		1 289 896	
<b>DÉPARTEMENT DU PERSONNEL</b>	1 040 267		1 040 267	
<b>DÉPARTEMENT FINANCES ET ADMINISTRATION</b>	3 956 517	80 482	4 036 999	
<b>DIVISION PRESSE ET INFORMATION</b> . . . . .	630 814		630 814	
<b>DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</b> . . . . .	204 107		204 107	
<b>COÛT DES ACTIVITÉS</b> . . . . .	13 744 348	4 557 713	18 302 061	10 663 256
<b>AUTRES DÉPENSES</b>				
Frais d'organisation de la collecte	159 628		159 628	
Nouvelles constructions				
— siège . . . . .	278 462		278 462	
— station radio . . . . .	200 383		200 383	
Provision pour variations des monnaies . . . . .	500 000		500 000	
Moins-value nette sur placements	45 700		45 700	
Etude générale d'organisation . .	133 500		133 500	
Provision pour recherches de fonds	80 000		80 000	
Autres dépenses . . . . .	109 135		109 135	
Action manuel scolaire . . . . .	76 176		76 176	
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b> . . . . .	15 327 332	4 557 713	19 885 045	10 663 256
<b>POUR BALANCE</b>				
Excédent de recettes 1974 . . . . .	3 138		3 138	
Avance pour 1975 . . . . .		905 749	905 749	
Reporté à nouveau . . . . .				338 697
<b>TOTAL</b>	15 330 470	5 463 462	20 793 932	11 001 953

<sup>1</sup> Sous cette rubrique sont regroupées les dépenses relatives aux travaux préparatoires de la Conférence diplomatique et des autres conférences d'experts dont l'organisation incombe au CICR.

# centre d'activité et structure

## TABEAU II

(en francs suisses)

RECETTES	Structure permanente	Structure temporaire	Total	Structure occasionnelle
<b>CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS</b>				
Annuelles régulières . . . . .	9 905 295		9 905 295	
Complémentaire de la Confédération suisse . . . . .		4 316 065	4 316 065	
Extraordinaire du Gouvernement des Etats-Unis . . . . .	605 000		605 000	
Extraordinaire du Gouvernement d'Arabie Saoudite . . . . .	810 000		810 000	
<b>CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES</b>				
Annuelles régulières . . . . .	1 123 960		1 123 960	
<b>CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE . . . . .</b>	314 237		314 237	
<b>DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS</b>	217 365		217 365	
<b>REVENUS FINANCIERS . . . . .</b>	1 542 264		1 542 264	
<b>AUTRES RECETTES</b>				
Financement action manuel scolaire . . . . .	76 177		76 177	
Bâtiment station radio, subvention Etat de Genève. . . . .	200 000		200 000	
Autres recettes . . . . .	34 000		34 000	
<b>FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE</b>				
Action Chili				1 571 062
— Gouvernements . . . . .				875 000
— Confédération suisse, contribution complémentaire . . . . .		(875 000)	(875 000)	121 355
— Sociétés nationales . . . . .				40 172
— Autres provenances. . . . .				2 607 589
Action Chypre				6 386 204
— Gouvernements . . . . .				276 286
— Sociétés nationales . . . . .				1 151 563
— Autres provenances. . . . .				7 814 053
Action Inde-Pakistan-Bangladesh				253 115
— Gouvernements . . . . .				88 680
— Sociétés nationales . . . . .				2 124 470
— Autres provenances. . . . .				2 466 265
Action spéciale Moyen-Orient				239 892
— Gouvernements . . . . .				82 929
— Sociétés nationales . . . . .				9 440
— Autres provenances. . . . .				332 261
— Participation de la structure occasionnelle . . . . .	502 172	2 122 397	2 624 569	(2 624 569)
Conférence experts gouvernementaux Lucerne				(2 292 308)
— Gouvernements . . . . .				296 354
— Confédération suisse . . . . .		(100 000)	(100 000)	100 000
— Sociétés nationales . . . . .				10 000
				406 354
<b>TOTAL</b>	<b>15 330 470</b>	<b>5 463 462</b>	<b>20 793 932</b>	<b>11 001 953</b>

# Résultats 1973 et 1974

(en francs suisses)

	Résultat 1973	Résultat 1974	Budget 1975
<b>DÉPENSES — Activités exercées par:</b>			
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF <sup>1</sup> . . . . .	1 034 769	<b>1 272 774</b>	1 606 950
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL . . . . .	188 734		
DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT			
Groupe de direction . . . . .	317 388	<b>250 272</b>	263 320
Division juridique . . . . .	842 085	<b>610 942</b>	948 920
Division diffusion et documentation . . . . .	721 696	<b>820 697</b>	873 610
Revue internationale . . . . .	307 246	<b>338 373</b>	363 770
	<b>2 188 415</b>	<b>2 020 284</b>	<b>2 449 620</b>
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS			
Groupe de direction . . . . .	309 921	<b>293 216</b>	653 255
Division des secours . . . . .	708 358	<b>813 873</b>	946 350
Zone Europe et Amérique du Nord . . . . .	197 553	<b>206 524</b>	333 950
Zone Afrique . . . . .	885 180	<b>971 289</b>	1 174 070
Zone Asie-Océanie . . . . .	1 985 855	<b>1 595 162</b>	2 141 225
Zone Moyen-Orient . . . . .	2 328 172	<b>3 464 694</b>	3 634 995
Zone Amérique latine . . . . .	725 449	<b>462 162</b>	974 915
	<b>7 140 488</b>	<b>7 806 920</b>	<b>9 858 760</b>
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES ET S.I.R. . . . .	1 150 865	<b>1 289 896</b>	1 545 495
DÉPARTEMENT DU PERSONNEL . . . . .	752 079	<b>1 040 267</b>	1 365 060
DÉPARTEMENT FINANCES ET ADMINISTRATION . . . . .	3 721 513	<b>4 036 999</b>	4 592 970
DIVISION PRESSE ET INFORMATION . . . . .	937 883	<b>630 814</b>	766 490
DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES . . . . .	171 893	<b>204 107</b>	235 950
COÛT DES ACTIVITÉS . . . . .	17 286 639	<b>18 302 061</b>	22 421 295
AUTRES DÉPENSES			
Frais d'organisation de la collecte . . . . .	162 339	<b>159 628</b>	175 000
Nouvelles constructions: — siège . . . . .	950 404	<b>278 462</b>	
— station radio . . . . .		<b>200 383</b>	
Provision pour variations des monnaies . . . . .		<b>500 000</b>	
Moins-value nette sur placements . . . . .		<b>45 700</b>	
Etude générale d'organisation . . . . .	50 000	<b>133 500</b>	
Exposition, amortissement total . . . . .	200 000		
Provision pour recherches de fonds . . . . .		<b>80 000</b>	
Autres dépenses . . . . .	122 206	<b>109 135</b>	
Action manuel scolaire . . . . .	225 134	<b>76 176</b>	
	<b>18 996 722</b>	<b>19 885 045</b>	<b>22 596 295</b>
POUR BALANCE			
Excédent de recettes . . . . .	4 393	<b>3 138</b>	
Avances reportées sur 1974 et/ou 1975 . . . . .	464 290	<b>905 749</b>	
	<b>19 465 405</b>	<b>20 793 932</b>	<b>22 596 295</b>

<sup>1</sup> Sous cette rubrique sont regroupées les dépenses relatives aux travaux préparatoires de la Conférence diplomatique et des autres conférences d'experts dont l'organisation incombe au CICR.

# comparés avec budget 1975

TABLEAU III

(en francs suisses)

	Résultat 1973	Résultat 1974	Budget 1975
<b>RECETTES</b>			
<b>CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS</b>			
Annuelles régulières . . . . .	9 692 055	<b>9 905 295</b>	11 250 000
Complémentaire de la Confédération suisse . . .	5 191 773	<b>4 316 065</b>	4 599 470
Extraordinaires de gouvernements . . . . .	1 235 000	<b>1 415 000</b>	
<b>CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES</b>			
Annuelles régulières . . . . .	928 910	<b>1 123 960</b>	1 100 000
<b>CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE . . .</b>	<b>380 647</b>	<b>314 237</b>	375 000
<b>DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS . . . . .</b>	<b>345 193</b>	<b>217 365</b>	260 000
<b>REVENUS FINANCIERS . . . . .</b>	<b>1 123 303</b>	<b>1 542 264</b>	800 000
<b>AUTRES RECETTES</b>			
Financement action manuel scolaire . . . . .	225 134	<b>76 177</b>	
Plus-value nette sur placements . . . . .	310 390		
Subventions Etat de Genève:			
— Bâtiments du siège . . . . .	800 000		
— Bâtiment station radio . . . . .		<b>200 000</b>	
— Autres recettes . . . . .		<b>34 000</b>	
<b>CONTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE</b>			
— Part concernant l'action Inde-Pakistan (struc- ture occasionnelle) . . . . .	(767 000)		
— Part concernant l'action Chili (structure occa- sionnelle) . . . . .		<b>(875 000)</b>	
— Part concernant la Conférence d'experts gouvernementaux à Lucerne (structure occa- sionnelle) . . . . .		<b>(100 000)</b>	
Participation de la structure occasionnelle . . .		<b>2 624 569</b>	2 217 635
 <b>POUR BALANCE</b>			
Déficit budgétaire à prélever sur la réserve générale. . . . .			1 994 190
	<b>19 465 405</b>	<b>20 793 932</b>	<b>22 596 295</b>

## Etat des contributions des Gouvernements pour le financement de la structure permanente en 1974

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Afrique du Sud . . . . .	—	24 000
Allemagne, République fédérale d' . . . . .	340 800	—
Arabie Saoudite <sup>1</sup> . . . . .	—	—
Australie . . . . .	—	78 750
Autriche . . . . .	—	22 500
Bahreïn . . . . .	94 500	—
Belgique . . . . .	—	34 500
Birmanie . . . . .	—	6 400
Brésil . . . . .	—	11 700
Bulgarie . . . . .	—	6 000
Canada . . . . .	—	75 900
Chili . . . . .	—	8 925
Colombie . . . . .	9 355	—
Côte d'Ivoire . . . . .	6 400	—
Danemark . . . . .	95 925	—
Equateur . . . . .	2 230	—
Espagne . . . . .	8 000	—
Etats-Unis d'Amérique <sup>1</sup> . . . . .	157 500	—
Finlande . . . . .	36 795	—
France . . . . .	—	174 000
Grèce . . . . .	25 735	—
Guyane . . . . .	—	3 450
Haute-Volta . . . . .	290	—
Honduras . . . . .	2 650	—
Hongrie . . . . .	2 000	—
Inde . . . . .	—	18 170
Indonésie . . . . .	29 045	—
Irak . . . . .	29 150	—
Iran . . . . .	30 000	—
Irlande . . . . .	10 000	—
Islande . . . . .	—	2 500
Israël . . . . .	45 750	—
Italie . . . . .	—	48 125
Jamaïque . . . . .	—	2 820
Japon . . . . .	78 700	—
Jordanie . . . . .	—	15 300
Koweït . . . . .	50 000	—
Liban . . . . .	16 240	—
Libéria . . . . .	14 250	—
Liechtenstein . . . . .	—	15 000
Luxembourg . . . . .	—	3 500
Malaisie . . . . .	—	11 000
Malte . . . . .	—	1 800
Maroc . . . . .	13 400	—
Mexique . . . . .	11 800	—
Monaco . . . . .	—	4 060
Mongolie <sup>2</sup> . . . . .	—	—
Népal . . . . .	—	1 020

<sup>1</sup> Voir à la fin du tableau, sous « Contributions extraordinaires ».

<sup>2</sup> Voir sous « Contributions des Sociétés nationales ».

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Norvège . . . . .	35 555	—
Nouvelle-Zélande . . . . .	66 560	—
Oman . . . . .	18 300	—
Ouganda . . . . .	3 920	—
Pakistan . . . . .	13 250	—
Pays-Bas . . . . .	50 000	—
Philippines . . . . .	—	30 000
Pologne . . . . .	30 000	—
Portugal . . . . .	—	15 000
République arabe d'Egypte . . . . .	—	41 150
République arabe syrienne* . . . . .	13 250	—
République de Corée . . . . .	—	15 300
République démocratique allemande . . . . .	—	5 000
République-Unie du Cameroun . . . . .	—	2 900
République-Unie de Tanzanie . . . . .	—	1 920
Royaume-Uni . . . . .	142 750	—
Saint-Marin . . . . .	—	2 720
Sénégal . . . . .	—	2 000
Sierra Leone . . . . .	—	4 900
Sri Lanka . . . . .	3 100	—
Suède . . . . .	—	122 000
Suisse . . . . .	7 500 000	—
Thaïlande . . . . .	18 000	—
Trinité-et-Tobago . . . . .	1 600	—
Tunisie . . . . .	4 000	—
Yougoslavie . . . . .	—	2 500
Zaïre . . . . .	—	9 750
	9 010 800	824 560
Régularisation des années antérieures . . . . .	69 935	—
	9 080 735	824 560

\* Cette contribution a été faite en faveur de l'action spéciale Chypre.

#### CONTRIBUTIONS EXTRAORDINAIRES

	US\$	Francs suisses
Arabie Saoudite . . . . . (A titre de régularisation des contributions arriérées)	270 000	810 000
Etats-Unis d'Amérique . . . . . (A titre de complément à la contribution annuelle régulière, celle-ci étant fixée à US \$ 500 000 dès 1975)	200 000	605 000
	470 000	1 415 000

## RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

PAYS	Fr.s.
Australie . . . . .	16 650
Belgique . . . . .	3 365
Brésil . . . . .	(1 105)
Canada . . . . .	(4 950)
Chili . . . . .	4 600
Equateur . . . . .	465
Espagne . . . . .	8 000
France . . . . .	54 000
Irak . . . . .	16 000
Italie . . . . .	(2 905)
Maroc . . . . .	(695)
Monaco . . . . .	(605)
Saint-Marin . . . . .	2 720
Suède . . . . .	(4 800)
République-Unie de Tanzanie . . . . .	(80)
Vénézuéla . . . . .	26 540
Zaïre . . . . .	35
Annulation contributions années antérieures non parvenues . . . . .	(47 300)
	69 935
	69 935



## Etat des contributions des Sociétés nationales pour le financement de la structure permanente en 1974

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Afghanistan . . . . .	3 000	—
Afrique du Sud . . . . .	10 525	—
Albanie . . . . .	700	—
République démocratique allemande . . . . .	6 000	—
République fédérale d'Allemagne . . . . .	119 830	—
Australie . . . . .	63 505	—
Autriche . . . . .	—	14 900
Belgique . . . . .	12 500	—
Bulgarie . . . . .	6 250	—
Cameroun . . . . .	2 760	—
Canada . . . . .	48 900	—
République populaire de Chine . . . . .	30 000	—
République de Corée . . . . .	11 870	—
Côte d'Ivoire . . . . .	3 315	—
Danemark . . . . .	22 090	—
République dominicaine . . . . .	4 030	—
Equateur . . . . .	3 200	—
Espagne . . . . .	15 525	—
Etats-Unis d'Amérique . . . . .	152 500	—
Ethiopie . . . . .	4 140	—
Finlande . . . . .	3 000	—
France . . . . .	65 715	—
Grèce . . . . .	23 190	—
Guatémala . . . . .	5 455	—
Haïti . . . . .	3 030	—
Honduras . . . . .	—	1 275
Hongrie . . . . .	5 000	—
Inde . . . . .	—	970
Indonésie . . . . .	—	2 680
Irak . . . . .	6 075	—
Iran . . . . .	31 755	—
Irlande . . . . .	7 180	—
Islande . . . . .	—	2 000
Japon . . . . .	114 855	—
Jordanie . . . . .	—	2 720
République khmère . . . . .	2 760	—
Liban . . . . .	5 800	—
Liechtenstein . . . . .	5 800	—
Luxembourg . . . . .	10 490	—
Malaisie . . . . .	4 140	—
Monaco . . . . .	6 350	—
Mongolie <sup>1</sup> . . . . .	—	1 000
Nicaragua . . . . .	—	1 275
Nigéria . . . . .	—	6 940
Nouvelle-Zélande . . . . .	16 015	—
Pakistan . . . . .	6 075	—
Pays-Bas . . . . .	36 000	—
Pérou . . . . .	—	4 970
Philippines . . . . .	36 720	—

<sup>1</sup> Cette contribution provient en fait du Gouvernement.

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Pologne . . . . .	15 000	—
Roumanie . . . . .	12 900	—
Royaume-Uni . . . . .	36 000	—
Saint-Marin . . . . .	—	2 720
Salvador, El . . . . .	1 625	—
Sénégal . . . . .	—	3 710
Suède . . . . .	10 000	—
République arabe syrienne . . . . .	2 225	—
Tchécoslovaquie . . . . .	3 000	—
Thaïlande . . . . .	14 350	—
Togo . . . . .	—	1 170
Trinité-et-Tobago . . . . .	1 000	—
Tunisie . . . . .	4 140	—
Turquie . . . . .	—	16 300
U.R.S.S. . . . .	21 250 <sup>1</sup>	—
République démocratique du Vietnam . . . . .	2 760	—
Yougoslavie . . . . .	3 000	—
	1 043 295	62 630
Régularisation des années antérieures . . . . .	18 035	—
	1 061 330	62 630

<sup>1</sup> Dont Fr. s. 5000 contribution extraordinaire.

#### RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

PAYS	En francs suisses
Danemark . . . . .	12 080
Liechtenstein . . . . .	3 000
Mongolie <sup>1</sup> . . . . .	2 000
Pérou . . . . .	400
Saint-Marin . . . . .	2 720
Thaïlande. . . . .	4 410
Annulation contributions années antérieures non parvenues . . . . .	(6 575)
	18 035

<sup>1</sup> Cette contribution provient en fait du Gouvernement.

**Liste des Gouvernements, Sociétés nationales  
de la Croix-Rouge, Organismes et Institutions qui ont  
participé par des contributions en espèces au  
financement des actions de la structure occasionnelle**

	En francs suisses			
	Action spéciale Chili	Action spéciale Chypre	Action spéciale Inde - Pakistan Bangladesh	Action spéciale Moyen - Orient
<b>Gouvernements</b>				
Allemagne (RFA) . . . . .		787 400		
Autriche . . . . .		220 000		
Belgique . . . . .		76 269		
Canada . . . . .	166 290	301 665		
Danemark . . . . .	48 528	106 922		
Etats-Unis . . . . .	226 250	2 163 750		
Finlande . . . . .	160 000			
Grèce . . . . .		115 931		
Irak . . . . .				2 706
Iran . . . . .		300 000		
Irlande . . . . .		69 400	15 115	37 787
Israël . . . . .				4 102
Italie . . . . .		102 779		48 000
Japon . . . . .		374 018		
Liechtenstein . . . . .			10 000	
Luxembourg . . . . .		7 600	4 000	
Maroc . . . . .				2 669
Norvège . . . . .	138 250			
Nouvelle-Zélande . . . . .		58 520		
Pays-Bas . . . . .	336 000	556 200	224 000	
Royaume-Uni . . . . .	138 179	340 000		57 613 *
Suède . . . . .	357 565	305 750		
Suisse . . . . .	875 000	500 000		
Syrie . . . . .		**		87 015
	2 446 062	6 386 204	253 115	239 892

\* Contribution totale £65 000

selon rapport d'activité 1973,  
version française.

page 18	£12 214	
page 20	£45 000	
solde reçu en 1974	<u>£ 7 786</u>	
	<u>£65 000</u>	<u>£65 000</u>

\*\* Le Gouvernement de la République arabe syrienne a versé une contribution de Fr. s. 13 250 dont le montant figure à la page 105.

TABLEAU VI

	En francs suisses			
	Action spéciale Chili	Action spéciale Chypre	Action spéciale Inde-Pakistan Bangladesh	Action spéciale Moyen-Orient
<b>Sociétés nationales</b>				
Afrique du Sud . . . . .		2 162		
Allemagne (RFA) . . . . .	16 875	37 000		
Australie . . . . .		8 702		
Bahreïn . . . . .				10 000
Belgique . . . . .	7 480	20 000		
Canada . . . . .	29 992	29 625		
Danemark . . . . .			59 695	
Espagne . . . . .	9 208	6 906		
Irlande . . . . .			28 985	
Islande . . . . .		1 700		
Japon . . . . .		8 343		
Libéria . . . . .				6 250
Liechtenstein . . . . .		1 000		
Luxembourg . . . . .	3 000	8 000		
Mauritanie . . . . .		2 587		13 307
Monaco . . . . .		3 099		
Népal . . . . .				1 572
Nouvelle-Zélande . . . . .		29 662		
Pays-Bas . . . . .		100 000		
Pologne . . . . .	10 000			
Royaume-Uni . . . . .	14 800	17 500		51 800
Suisse . . . . .	30 000			
	121 355	276 286	88 680	82 929
<b>Autres contributions et recettes diverses . . . . .</b>	40 172	30 204	101 970	9 440
Conseil de l'Europe . . . . .		721 359		
Haut-Commissariat pour les Réfugiés . . . . .		400 000		
— en provenance du Gouverne- ment des Etats-Unis . . . . .			1 870 000	
— en provenance du Gouverne- ment d'Australie . . . . .			152 500	
	40 172	1 151 563	2 124 470	9 440
	2 607 589	7 814 053	2 466 265	332 261

**Conférence d'experts gouvernementaux sur l'emploi de certaines armes conventionnelles (Lucerne, 24.IX au 18.X.74)**

	En francs suisses	
	Dépenses	Recettes
<b>RECETTES</b>		
<b>Contributions volontaires des Gouvernements</b>		
Allemagne (RFA) . . . . .		34 740
Autriche . . . . .		16 393
Belgique . . . . .		10 000
Canada . . . . .		30 000
Danemark . . . . .		10 000
Finlande . . . . .		10 000
France . . . . .		18 000
Ghana . . . . .		1 310
Inde . . . . .		12 750
Irak . . . . .		5 705
Iran . . . . .		5 000
Irlande . . . . .		3 000
Italie . . . . .		15 000
Japon . . . . .		30 000
Luxembourg . . . . .		1 000
Mexique . . . . .		2 320
Norvège . . . . .		20 000
Nouvelle-Zélande . . . . .		10 000
Pakistan . . . . .		3 510
Pays-Bas . . . . .		15 000
République arabe d'Egypte . . . . .		3 000
République du Vietnam . . . . .		2 000
Royaume-Uni . . . . .		7 626
Suède . . . . .		30 000
Suisse . . . . .		100 000
		<b>396 354</b>
<b>Contributions volontaires des Sociétés nationales</b>		
U.R.S.S. . . . .		10 000
<b>DÉPENSES</b>		
Documentation, Rapport de la Conférence . . . . .	42 478	
Frais des experts . . . . .	18 223	
Frais de personnel . . . . .	232 636	
Location des salles, frais de matériel . . . . .	46 881	
Autres frais divers . . . . .	31 682	
	<b>371 900</b>	
Solde disponible pour deuxième session . . . . .	34 454	
	<b>406 354</b>	<b>406 354</b>

## Fonds spécial pour actions en cours

			En francs suisses	
			Dépenses	Recettes
<b>RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1974</b>				
1. Solde à nouveau au 1 <sup>er</sup> janvier 1974 . . . . .				1 893 776
2. Recettes en 1974				
2.1. Produit de la collecte faite auprès du peuple suisse . . . . .	801 193			
2.2. Attribution du Fonds Benedict . . . . .	185 000			
2.3. Attribution de l'Action spéciale Moyen- Orient . . . . .	392 430			
2.4. Dons attribués à des actions de secours particulières . . . . .	<u>1 836 118</u>			3 214 741*
Montants à disposition . . . . .				<u>5 108 517</u>
3. Dépenses en 1974				
3.1. Achats et acheminements des secours selon les zones d'intervention suivantes:				
	Dépenses effectives	Engagements en cours		
— Europe . . . . .	7 487	33 684	41 171	
— Afrique . . . . .	448 567	68 978	517 545	
— Amérique latine . . . . .	272 637	79 188	351 825	
— Asie du Sud-Est . . . . .	557 968	408 176	966 144	
— Moyen-Orient . . . . .	897 463	948 969	1 846 432	
— Actions secours divers . . . . .	25 756	149 048	174 804	
— Frais pour maintien du stock de première urgence	<u>47 285</u>	<u>10 703</u>	57 988	
	<u>2 257 163</u>	<u>1 698 746</u>	<u>3 955 909</u>	
— Attribution à action de secours Chili . . . . .	<u>340 889</u>		340 889	
	<u>2 598 052</u>	<u>1 698 746</u>	<u>4 296 798</u>	4 296 798
Montant disponible au 31 décembre 1974 . . . . .				811 719
4. Montants réservés à des actions et programmes spéciaux				
4.1. Programmes en cours dans les zones d'intervention . . . . .	1 698 746			
4.2. Action Inde-Pakistan-Bangladesh . . . . .	28 285			
4.3. Action Moyen-Orient . . . . .	1 150 544			
4.4. Action Chili . . . . .	592 086			
4.5. Action Chypre. . . . .	3 798 530			
4.6. Action manuel scolaire . . . . .	<u>157 046</u>			7 425 237
<b>FONDS SPÉCIAL POUR ACTIONS EN COURS . . . . .</b>				<u><u>8 236 956</u></u>

## Fonds spéciaux

## 1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1974

ACTIF		PASSIF	
	Fr. s.	Fr. s.	
Titres en portefeuille:			
— Obligations suisses (valeur boursière: Fr. 980 600.—) . . .	1 130 000.—		Capital inaliénable . . . . .
— Obligations libellées en marks allemands (valeur boursière: Fr. 74 850.—) . . .	90 800.—		1 028 252.52
			Réserve inaliénable:
			— Solde reporté de l'exercice précédent . . . . .
			206 756.35
			— Attribution statutaire prélevée sur le résultat de l'exercice 1974 . . . . .
			9 352.10
Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	59 726.27		216 108.45
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer . . . . .	16 830.—		Total des fonds propres . . . . .
			1 244 360.97
			Comité international de la Croix-Rouge, Genève, compte courant . . . . .
			52 995.30
			1 297 356.27
			1 297 356.27

## COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1974

RECETTES		Fr. s.
Revenus des titres . . . . .		63 993.10
DÉPENSES		
Droits de garde . . . . .		616.—
Honoraires de révision . . . . .		1 000.—
Frais divers . . . . .		29.70
		1 645.70
RÉSULTAT		
Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1974 . . . . .		62 347.40
RÉPARTITION STATUTAIRE		
Attribution statutaire à la réserve inaliénable, selon les dispositions de l'article 8 des statuts: 15% du résultat ci-dessus . . . . .		9 352.10
Attribution statutaire au CICR, du résultat de l'exercice, après l'attribution statutaire à la réserve inaliénable (article 7 des statuts) . . . . .		52 995.30
Total comme ci-dessus . . . . .		62 347.40

## 2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1974

ACTIF	<b>Fr. s.</b>	PASSIF	<b>Fr. s.</b>
Titres (Obligations de fonds publics suisses et autres) . . . . .	89 000.—	Capital inaliénable . . . . .	100 000.—
Autres titres suisses . . . . .	25 224.45		
	114 224.45		
Moins: Provision pour fluctuation de cours	18 345.20		
	95 879.25		
Valeur comptable des titres en portefeuille (Valeur boursière Fr. 85 385.—)	95 879.25	CICR, Fonds de la Médaille Florence Nightingale, compte courant . . . . .	4 723.50
Banques . . . . .	9 394.15	Créancier (attribution non retirée) . . . . .	2 000.—
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer . . . . .	1 450.10		
	106 723.50		106 723.50

### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1974

RECETTES		<b>Fr. s.</b>
Revenus des titres . . . . .		4 772.50
Intérêts bancaires . . . . .		61.20
		4 833.70
DÉPENSES		<b>Fr. s.</b>
Honoraires de révision 1974 . . . . .	355.—	
moins: rectification c/1973 . . . . .	310.—	45.—
Droits de garde . . . . .		65.20
		110.20
RÉSULTAT		
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1974, attribué au Fonds de la Médaille Florence Nightingale, selon résolution de principe de la XXI <sup>e</sup> Conférence Internationale de la Croix-Rouge . . . . .		4 723.50



### 3. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1974

ACTIF	Fr. s.	PASSIF	Fr. s.	Fr. s.
Titres de fonds publics suisses (valeur boursière: Fr. 31 680.—) . . . . .	32 000.—	Capital . . . . .		25 000.—
Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	16 138.20	Réserve:		
Administration fédérale des Contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer . . . . .	288.—	Solde bénéficiaire reporté de l'exercice précédent . . . . .	23 935.35	
CICR, Fonds Augusta, compte courant . . . . .	4 723.50	Plus: excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1974 . . . . .	4 214.35	28 149.70
	<hr/>			
	53 149.70			<hr/>
	<hr/>			53 149.70
				<hr/>

### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1974

RECETTES		Fr. s.
Revenus des titres . . . . .		960.—
Attribution du solde bénéficiaire au 31 décembre 1974 du compte de résultat du Fonds Augusta, selon résolution de principe de la XXI <sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge . . . . .		4 723.50
		<hr/>
		5 683.50
DÉPENSES		
Frais d'impression . . . . .		1 000.15
Honoraires de révision . . . . .		450.—
Droits de garde . . . . .		19.—
		<hr/>
		1 469.15
RÉSULTAT		
Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1974 . . . . .		4 214.35
		<hr/>
		<hr/>

#### 4. FONDS CLARE R. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1974  
(exprimé en \$ US et établi avant la répartition du résultat)

ACTIF	\$ US	PASSIF	\$ US
Titres en portefeuille (valeur boursière: \$ US 783 232.—) . . . . .	1 050 096.53	Capital . . . . .	1 000 000.—
Avoir en banque . . . . .	89 883.02	Réserve pour fluctuation de cours . . . . .	72 111.06
	1 139 979.55	Solde bénéficiaire du compte de résultat à distribuer . . . . .	67 868.49
	1 139 979.55		1 139 979.55

#### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1974

RECETTES	\$ US
Produit des titres . . . . .	66 024.70
Intérêts bancaires . . . . .	4 186.51
	70 211.21
DÉPENSES	
Droits de garde, honoraires et autres frais administratifs . . . . .	4 157.83
	4 157.83
RÉSULTAT	
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1974 . . . . .	66 053.38

#### DÉTERMINATION DU SOLDE BÉNÉFICIAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1974 À DISTRIBUER

Solde reporté de l'exercice 1973, après distribution . . . . .	1 815.11
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1974 (comme ci-dessus) . . . . .	66 053.38
Solde bénéficiaire au 31 décembre 1974, à distribuer. . . . .	67 868.49

# SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

---

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

## R A P P O R T

relatif à la vérification des comptes  
arrêtés au 31 décembre 1974  
après adoption par l'Assemblée du C.I.C.R.  
réunie les 9 et 10 avril 1975

---

En notre qualité d'organe de contrôle statutaire du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1974.

Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité,
- les comptes sont tenus avec exactitude,
- les comptes reproduits ci-après reflètent bien la situation financière du Comité International de la Croix-Rouge au 31 décembre 1974 et le résultat de ses opérations pour l'exercice en question.

Sur la base de notre examen, nous approuvons les comptes tels qu'ils sont reproduits en annexes.

Genève, le 16 avril 1975

SOCIETE FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.

Annexes :

- I. Bilan au 31 décembre 1974
- II. Compte de résultat de l'exercice 1974
- III. Mouvement de la Réserve générale pour 1974



## SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

BILAN AU 31 DECEMBRE 1974

=====

(après adoption par l'Assemblée du C.I.C.R.)

### A C T I F

	Fr.
DISPONIBILITES	1.903.619
ACTIFS REALISABLES A COURT TERME	
Placements en titres (valeur boursière)	3.364.212
Autres placements	9.447.938
Débiteurs	2.054.537
Actifs transitoires	591.364
	15.458.051
ACTIFS IMMOBILISES	
Immeubles (valeur d'assurance-incendie, valeur à neuf : <u>Fr. 1.400.000.--</u> )	405.000
Matériel de premiers secours	70.739
Mobilier et matériel	274.757
	750.496
AVANCES DE FRAIS AUX DELEGATIONS	1.221.855
	19.334.021

### P A S S I F

DETTES A COURT TERME	
Créanciers	2.466.218
Passifs transitoires	371.066
	2.837.284
PROVISIONS DIVERSES	2.177.232
FONDS POUR ACTIONS EN COURS	
à disposition	811.719
réservés	7.425.237
	8.236.956
FONDS PROPRES	
Réserve générale - Annexe III	1.079.411
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1974	3.138
Réserve pour actions en cas de conflit généralisé	5.000.000
	6.082.549
	19.334.021
FONDS FIDUCIAIRES	
Avoirs en banques à disposition des ayants droit	1.085.329

## COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

## COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1974 PAR CENTRE D'ACTIVITES ET STRUCTURES

(après adoption par l'Assemblée du C.I.C.R.)

## D E P E N S E S

	Structure permanente	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
ASSEMBLEE ET CONSEIL EXECUTIF	1.272.774	-	-	1.272.774
DEPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT				
Groupe de direction	250.272	-	-	250.272
Division juridique	396.062	214.880	371.900	982.842
Division diffusion et documentation	820.697	-	-	820.697
Revue Internationale	338.373	-	-	338.373
	<u>1.805.404</u>	<u>214.880</u>	<u>371.900</u>	<u>2.392.184</u>
DEPARTEMENT DES OPERATIONS				
Groupe de direction	293.216	-	-	293.216
Division des secours	813.873	-	-	813.873
Zone Europe et Amérique du Nord	204.291	2.233	4.015.523	4.222.047
Zone Afrique	488.113	483.176	-	971.289
Zone Asie-Océanie	665.104	930.058	3.206.121	4.801.283
Zone Moyen-Orient	654.919	2.809.775	585.956	4.050.650
Zone Amérique latine	425.053	37.109	2.483.756	2.945.918
	<u>3.544.569</u>	<u>4.262.351</u>	<u>10.291.356</u>	<u>18.098.276</u>
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES ET S.I.R.	1.289.896	-	-	1.289.896
DEPARTEMENT DU PERSONNEL	1.040.267	-	-	1.040.267
DEPARTEMENT FINANCES ET ADMINISTRATION	3.956.517	80.482	-	4.036.999
DIVISION PRESSE ET INFORMATION	630.814	-	-	630.814
DELEGUES AUPRES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	204.107	-	-	204.107
COUT DES ACTIVITES	<u>13.744.348</u>	<u>4.557.713</u>	<u>10.663.256</u>	<u>28.965.317</u>
AUTRES DEPENSES				
Frais d'organisation de la collecte en Suisse	159.628	-	-	159.628
Nouvelles constructions :				
- Bâtiment du siège	278.462	-	-	278.462
- Bâtiment station radio	200.383	-	-	200.383
Provision pour variations monétaires	500.000	-	-	500.000
Moins-value nette sur placements	45.700	-	-	45.700
Etude générale d'organisation	133.500	-	-	133.500
Provision pour recherches de fonds	80.000	-	-	80.000
Autres dépenses	109.135	-	-	109.135
Dépenses action manuel scolaire	76.176	-	-	76.176
	<u>1.582.934</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1.582.934</u>
TOTAL DES DEPENSES	<u>15.327.332</u>	<u>4.557.713</u>	<u>10.663.256</u>	<u>30.548.301</u>
Excédent de recettes par rapport aux dépenses des structures temporaire et occasionnelle, reporté à nouveau	-	905.749	338.697	1.244.446
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de la structure permanente à affecter à la réserve générale	3.138	-	-	3.138
	<u>15.330.470</u>	<u>5.463.462</u>	<u>11.001.953</u>	<u>31.795.885</u>

## R E C E T T E S

	Structure permanente	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>CONTRIBUTIONS</b>				
annuelles régulières gouvernementales	9.905.295	-	-	9.905.295
complémentaires de la Confédération suisse	-	4.316.065	-	4.316.065
extraordinaire du Gouvernement USA	605.000	-	-	605.000
extraordinaire du Gouvernement d'Arabie Saoudite	810.000	-	-	810.000
annuelles régulières des sociétés nationales	1.123.960	-	-	1.123.960
de source privée	314.237	-	-	314.237
	<u>12.758.492</u>	<u>4.316.065</u>	<u>-</u>	<u>17.074.557</u>
<b>DONS ET LEGS NON ASSIGNES</b>	<u>217.365</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>217.365</u>
<b>REVENUS FINANCIERS</b>	<u>1.542.264</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1.542.264</u>
<b>FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE</b>				
<b>Action Chili</b>				
Gouvernements	-	-	1.571.062	1.571.062
Confédération Suisse, contribution complémentaire	-	(875.000)	875.000	-
Sociétés nationales	-	-	121.355	121.355
Autres provenances	-	-	40.172	40.172
	<u>-</u>	<u>(875.000)</u>	<u>2.607.589</u>	<u>1.732.589</u>
<b>Action Chypre</b>				
Gouvernements	-	-	6.386.204	6.386.204
Sociétés nationales	-	-	276.286	276.286
Autres provenances	-	-	1.151.563	1.151.563
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7.814.053</u>	<u>7.814.053</u>
<b>Action Inde - Pakistan - Bangladesh</b>				
Gouvernements	-	-	253.115	253.115
Sociétés nationales	-	-	88.680	88.680
Autres provenances	-	-	2.124.470	2.124.470
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2.466.265</u>	<u>2.466.265</u>
<b>Action spéciale Moyen-Orient</b>				
Gouvernements	-	-	239.892	239.892
Sociétés nationales	-	-	82.929	82.929
Autres provenances	-	-	9.440	9.440
Participation de la structure occasionnelle	502.172	2.122.397	(2.624.569)	-
	<u>502.172</u>	<u>2.122.397</u>	<u>(2.292.308)</u>	<u>332.261</u>
<b>CONFERENCE EXPERTS GOUVERNEMENTAUX, LUCERNE</b>				
Gouvernements	-	-	296.354	296.354
Confédération Suisse	-	(100.000)	100.000	-
Sociétés nationales	-	-	10.000	10.000
	<u>-</u>	<u>(100.000)</u>	<u>406.354</u>	<u>306.354</u>
<b>AUTRES RECETTES</b>				
Financement action manuel scolaire	76.177	-	-	76.177
Bâtiment station radio, subvention	-	-	-	-
Etat de Genève	200.000	-	-	200.000
Autres recettes	34.000	-	-	34.000
	<u>310.177</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>310.177</u>
	<u>15.330.470</u>	<u>5.463.462</u>	<u>11.001.953</u>	<u>31.795.885</u>

---

**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE**


---

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

MOUVEMENT DE LA RESERVE GENERALE POUR 1974  
 =====  
 (après adoption par l'Assemblée du C.I.C.R.)

Solde au 1er janvier 1974		Fr.	664.557
<u>Plus :</u>			
Affectation de l'excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1973, selon décision de l'Assemblée du 6 mars 1974	Fr.		4.393
Intégration de la Réserve spéciale (qui figurait en compte séparé) dans la Réserve générale, selon décision de l'Assemblée des 9 et 10 avril 1975	"	410.461	" 414.854
			<u>          </u>
<u>Solde au 31 décembre 1974, selon bilan</u>		Fr.	<u>1.079.411</u> =====

---